

PROJET PEDAGOGIQUE

Le Club 2024 -2025

Le Club, situé Boulevard Clémenceau à Aytré, est un équipement de voisinage qui se doit de répondre aux besoins, aux attentes et aux envies des enfants, à partir du CP jusqu'à la 6^{ème}, et de leur famille. Ces dernières assurent une partie de leur éducation et favorisent leur accès aux loisirs. Nos actions se situent en complément et nous permettent de conduire des projets riches et diversifiés du point de vue éducatif et pédagogique.

Ces projets doivent répondre principalement aux habitants de La Petite Couture, qui connaissent de plus grandes difficultés sociales et dont les enfants jouent souvent aux pieds des immeubles. A cet égard, notre fonctionnement devra prendre en compte ces spécificités.

Notre projet pédagogique s'inscrit dans le prolongement de notre projet éducatif qui prône des valeurs humanistes et progressistes dans le cadre d'une ouverture à tous. Celle-ci se traduira par une attention particulière des publics les plus fragiles, avec une volonté de réduction des inégalités sociales.

Le Club doit donc permettre la mixité sociale dans le cadre de pratiques partagées autour de la découverte d'activités : culturelles, sportives, manuelles, sans oublier le jeu, élément fort de la construction de l'enfant. C'est aussi donner la possibilité à l'enfant de partir hors du cercle familial, dans le cadre de mini-camps, pour découvrir la vie collective, de nouvelles activités, partager des plaisirs et contribuer ainsi à développer son autonomie.

Pour cette année, notre ambition à travers nos différents projets doit permettre de développer les objectifs suivants :

- a) Favoriser la coopération entre les enfants, à travers des projets collectifs et des grands jeux,
- b) Prendre en compte les souhaits exprimés par les enfants,
- c) Favoriser la découverte des pratiques culturelles,
- d) Permettre une implication plus forte des parents faisant du Club, un outil de développement du territoire.

Ces différents objectifs favorisent :

- Le respect d'autrui et de soi-même,
- La prise en compte des capacités des enfants et l'apprentissage de la responsabilité, par la gestion du temps d'activité, d'échanges...
- La découverte de leur environnement immédiat souvent méconnu, à partir de grands jeux.
- La valorisation de la cellule familiale par le biais d'animations partagées, le jeu étant le support de cette démarche. Cela passe aussi par des temps conviviaux à l'exemple des repas.

Le Club est un temps où l'enfant doit vivre son quotidien d'une autre manière en prenant plaisir là où il est. Dans cette situation, chaque enfant réagit différemment, le rôle de l'animateur consiste donc à aider l'enfant dans cet accès à l'autonomie, l'activité étant au service du projet.

Pour réaliser notre projet, la cohésion de l'équipe est un élément primordial. Pour cela, l'équipe de direction mettra tout en place afin d'atteindre ses objectifs et favoriser l'expression de chacun sur le déroulement de ces projets et l'évaluation qu'il en fait. Notre projet est porté par toute l'équipe, cela passe par des temps d'échange, de concertation et de préparation collectives.

La sécurité est un élément important qui fait partie intégrante de chaque animation. Toute l'équipe doit être sensibilisée à ce problème.

- Vigilance particulière dans les endroits à risque (sorties vélo, plage, piscine, etc.).
- Présence des animateurs à l'extérieur.
- Respect de la réglementation (en cas de doute, ne pas hésiter à se renseigner auprès de la direction).

Tous nos efforts pédagogiques doivent favoriser l'épanouissement progressif de l'enfant, lui faire prendre conscience de son potentiel et de ses capacités à agir pour son enrichissement personnel et celui de tous. Notre action s'articule donc dans « un aller » entre l'individuel et le collectif, affirmant ainsi, les capacités propres à chaque enfant. C'est aussi permettre au groupe de s'enrichir des différences de tous, dans le cadre de projets coopératifs s'appuyant sur des solidarités fortes.

L'enfance est une longue période de construction de soi au cours de laquelle motricité, éveil mental, sociabilité ne peuvent être dissociés. Par notre travail, nous nous affirmons comme acteurs de l'éducation et des partenaires pour construire la place de l'enfant dans la cité.

Présentation de la structure d'accueil

Le local est situé boulevard Georges Clémenceau et mis à la disposition par la mairie d'Aytré.

La SLEP l'occupe durant les périodes des vacances et du mercredi ; le Centre Socioculturel les soirs en semaine scolaire. La capacité d'accueil est de 24 enfants.

C'est un accueil de quartier qui garantit un accès aux loisirs avec une politique tarifaire adaptée. Les horaires sont soumis au programme d'animation durant les vacances, cependant on observe une fréquence d'accueil en alternance de 3 demi-journées, de 2 journées avec pique-nique prévu par les familles, 2 soirées à thème. Seulement en demi-journée pour l'accueil du mercredi.

Configuration des locaux :

Salle : activités et coin lecture, 2 salles d'activité, 2 toilettes, 1 bureau .

Les moyens financiers :

L'ACM dépend de la DSP, le budget est renégocié à chaque contrat dont la durée est variable selon l'équipe municipale en présence. Également participe à la vie financière de l'association, les règlements et adhésions des familles, les prestations de service de la CNAF et une subvention de fonctionnement de la CAF 17.

Sous l'autorité du CA, le directeur de l'association a la complète gestion du budget ; chaque directeur doit soumettre ses projets à son accord pour la période concernée. Des projets d'autofinancement peuvent être initiés pour les 9-13 ans ou pour les familles.

Diffusion de l'information aux parents :

- Une plaquette d'informations est distribuée aux adhérents en début d'année scolaire,
- Programmes distribués durant le temps scolaires et consultables sur le site internet de la SLEP pour les mercredis et durant chaque période de vacances.

- Information durant la pause méridienne le mardi avant chaque période de mercredi et de vacances.

- Newsletter action particulière de type carnaval
- Mailing
- Site : slep-aytre.fr
- Affichage école, salle
- Assemblée générale
- Réunion sur projet particulier

Les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) / allergies

Le directeur de l'accueil de loisirs est responsable du suivi sanitaire de chaque enfant ; il travaille en étroite collaboration avec le secrétariat et les parents à ce sujet. En conséquence, il organise et communique ces données aux animateurs nommés pour la période, données qui sont confidentielles.

Les objectifs opérationnels du projet pédagogique :

Les objectifs opérationnels sont des objectifs à court terme déclinés en respectant les besoins de l'enfant. Ils visent à rapprocher une organisation de la réalisation aux objectifs à long terme. En outre, un objectif opérationnel spécifie un résultat clair et mesurable sur une période donnée ainsi il peut conduire une évaluation plus juste.

Les objectifs opérationnels mettent en évidence les tâches spécifiques qui doivent être accomplies progressivement afin de se rapprocher de son objectif à long terme. Ils sont flexibles ou adaptables aux environnements changeants et aux publics accueillis.

C'est le premier outil de travail des directeurs de période et/ou de site qui peut les modifier ou les accentuer en fonction des constats de terrain identifiés. A partir des objectifs opérationnels, les moyens à mettre œuvre ou actions seront déclinés et conduiront à la construction du projet d'animation.

Projet d'animation

Le projet d'animation est spécifique à un séjour et à une tranche d'âge ; il peut également influencer le fonctionnement du séjour (rythme du séjour, journée type, organisation, règles de vie, locaux, espaces, temps, activités).

Le projet d'animation permet de traduire les objectifs et les moyens généraux en un ensemble d'activités autour d'un thème central, ce dernier n'est pas obligatoire. Il est élaboré par les animateurs qui déclinent ses actions tant pédagogiques que celles spécifiques à plusieurs activités. Selon l'âge des enfants ou la déclinaison de l'objectif les enfants peuvent être associés.

Documents de référence :

- Durant le temps périscolaire avec les animateurs permanents, tableau PA.
- Durant les vacances avec les animateurs permanents et CEE, grille PA.

Le contenu du projet d'animation :

On y retrouve un ou des objectifs, le nombre d'enfants concernés, la temporalité, le matériel, les conditions de sécurité inhérentes au projet, et le déroulé plus ou moins défini.

- **Exprimer les motivations** : pourquoi développer ce projet ?
- **Définir les objectifs** (étapes) pour atteindre le but (intentions).

- **Présenter les moyens** pour l'aboutissement du projet (matériels, financiers, humains)
- **Expliquer le déroulement** (démarche pédagogique, faire grandir). Comment mettre en place le projet ?
- **Déterminer les critères d'évaluation** : qu'est-ce qu'on va mesurer ? Comment ?

Projet d'activité

Tandis que le projet d'animation concerne **un ensemble de plusieurs activités** (*exemple : animations sur la protection de l'environnement*), le projet d'activité lui ne concerne qu'**une seule activité** (*exemple : réaliser un compost*).

Evaluation

Elle est prévue à chaque étape du projet pédagogique à l'aide des documents prévus à cet effet.

L'analyse s'établit au niveau quantitatif et qualitatif pour mesurer l'impact du travail.

L'appréciation des enfants est un indicateur prépondérant de cette analyse, cependant d'autres critères sont pris en compte comme les journées enfants, l'âge, la fréquentation spontanée, le retour des parents, les enquêtes de satisfaction.